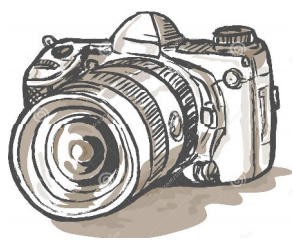


# CONCOURS PHOTO

« AUTOUR DU PARC ANIMALIER » DE LA FORET DE ROUMARE



L'Office National des Forêts organise un concours photo dans le cadre de la rénovation du parc animalier de la forêt domaniale de Roumare, en partenariat avec la Métropole Rouen Normandie. Le but est de constituer, sous le kiosque à l'entrée du parc, une exposition permanente des photos primées.



*Prenez en photo ce qui vous plait, vous suscite de l'émotion ou de l'émerveillement au parc animalier élargi à ses abords, la mare Epinay, la clairière au Hêtre pourpre et l'arboretum du Petit Charme.*

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours s'adresse aux passionnés de nature et de photographie qui souhaitent partager leur vision de cette partie de forêt. Le concours est uniquement réservé aux photographes amateurs et se déroulera du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2018. Deux catégories ont été définies : les moins de 12 ans et les plus de 12 ans.

## COMMENT PARTICIPER

Chaque participant ne pourra envoyer au maximum que 3 photos en couleur, ou en noir et blanc. Les fichiers devront être transmis en format JPG et en qualité permettant un tirage autour du 50x70 cm (voir détails techniques sur le règlement du concours). Les photographies seront jugées sur le respect du thème, la qualité, la composition et leur originalité. Un seul prix pourra être attribué par candidat.

## DOTATION

Cinq photos seront récompensées, deux photos appartiendront à la catégorie moins de 12 ans et trois photos à la catégorie plus de 12 ans. Le premier prix sera indifféremment choisi dans l'une ou l'autre catégorie.

Des bons d'achat seront remis aux lauréats : 100 € pour le premier prix et 50 € du 2<sup>e</sup> au 5<sup>e</sup> prix. Les photographies primées seront tirées en grand format et exposées de façon permanente sous le kiosque du parc animalier pour une durée indéterminée.

Règlement du concours et fiche d'inscription disponibles sur le site [www.onf.fr](http://www.onf.fr) (rubrique « En forêt de Roumare ») ou à la demande sur les boites mails :

[catherine.savary@onf.fr](mailto:catherine.savary@onf.fr) et [maisons-des-forets@metropole-rouen-normandie.fr](mailto:maisons-des-forets@metropole-rouen-normandie.fr)

